

Pôle communication

Tél. : 24 65 42

Nouméa, le 24 août 2015

Communiqué

Le gouvernement, en concertation avec le vice-rectorat, l'enseignement agricole, les trois directions de l'enseignement privé et le haut-commissariat, **a décidé l'ouverture des collèges et lycées publics et privés, dès mardi matin, 25 août.**

Les internats publics et privés fonctionneront normalement dès mardi soir.